

29 août 2014- n° 16
140092

LANCEMENT D'UNE ENQUETE PUBLIQUE POUR LE DECLASSEMENT DE VOIES COMMUNALES EN VUE DE LA PIETONNISATION D'UNE PORTION DE LA RUE D'HELLIEULE

La Ville a toujours soutenu et accompagné le CIRTES et l'InSIC dans leurs projets de développement respectifs. La création de la plate-forme nationale d'innovation « INORI », née sous l'impulsion du CIRTES, vient compléter aujourd'hui le pôle Virtureal et donner une autre dimension à l'ensemble du site. C'est un univers de compétitivité et d'esprit d'entreprendre qui vient enrichir le pôle Virtureal, lequel développe les meilleures synergies possibles entre recherche et développement, formation, industrialisation, valorisation industrielle.

Les travaux de construction en cours obligent la ville à mener une réflexion sur la circulation dans ce secteur. La Ville, soucieuse d'offrir un cadre de vie sécurisé aux usagers, notamment d'assurer une liaison aisée entre les différents bâtiments qui constituent ce site, se doit aujourd'hui d'anticiper le développement de ce secteur.

Ainsi, une réflexion est engagée sur la création d'une voie piétonne et de circulation douce de la rue d'Hellieule partielle : du n° 24 au n° 38 inclus.

Vu le Code de la Voirie Routière, notamment les articles L 141-3 et R 141-4 à R141-9 relatifs aux conditions d'ouverture et d'organisation d'une enquête publique ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- PRESCRIT la mise à l'enquête publique en vue de la piétonnisation partielle de la rue d'Hellieule, telle que définie ci-dessus.
- AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



[Signature]
David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 29 août 2014

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 33

Procuration 1

Absence..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT (*procuration à Jean-Paul BESOMBES jusqu'au point n° 17*), Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN (*procuration à Claude KIENER à partir du point n° 3*), Johann RUH, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI

Excusé et a donné procuration :

Issam BENOuada

à Françoise LEGRAND

Absente :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.